

**Compte Rendu Site Natura 2000 « Moun Né de Cauterets – Pic de Cabaliros »
Synthèse des résultats des inventaires présentés
en Comité de pilotage le 29 janvier 2009 à Arrens Marsous**

Etaient présents :

Nom Prénom	Statut
M LEO Marc	Conseiller Général et Président de la communauté de cnes du Val d'Azun
M GERBET Pierre	Président du SIVOM de Labat de Bun – Maire d'Arcizans Dessus
M Elie PUCHEU	Maire d'Arras en Lavedan
Mme Valérie LECHENE	Mairie de Cauterets
M Marc FILY	DDAF
M TOULOUZET Philippe	Adjoint Mairie de Sireix
Mme BORE CAVALLERO Marie Frédérique	Maire d'Estaing
M CAZAJOUS Marcel	Maire de Bun
M PELUHET Bernard	Adjoint au maire de Bun
M VIGNES Joël	Mairie Arcizans Avant
M THIOU Nicolas	Fédération Départementale pour la chasse
M BICCI Jacques	Président de la société de Chasse Arras – Sireix
M BAYONNE Jean Edouard	Société de Chasse Arras – Sireix
M SEMPE Claude	Président de la société de Chasse Arcizans Avant
M BENUCHI Albert	Société de Chasse de Cauterets
M POULOT Michel	AAPPMA de Cauterets
M CAZAUX Jean Pierre	GDA Canton d'Aucun
Mme SAZATORNIL Hélène	SMDRA
Mme VILLACRES Jo	Club de Parapente 7 ^{ème} ciel
M VILLACRES Ludovic	Club de Parapente 7 ^{ème} ciel
M LARZABAL jean Baptiste	ASPP65
Melle BORDERET Adeline	Réseau Agropastoral Pyrénéen
Mme CIPIERE Annie	CRPGE
Mme LOUSTALOT FOREST Florence	ONF
Mme TOUREILLE LANNE Catherine	CC Val d'Azun
M LANNE Sylvain	CC Val d'Azun

Etaient excusés :

Nom Prénom	Statut
M VILLEMUR André	GEH Adour et Gaves
M MALVY Martin	Président du Conseil Régional de Midi Pyrénées
M PUJO André	Président la communauté de communes d'Argelès Gazost
Mme CARRERE Maryse	Président du Syndicat Mixte du Haut Lavedan
M le Directeur	DRIRE

Le point est fait sur l'état d'avancement de la démarche puis l'état des lieux proprement dit est développé en deux chapitres principaux, d'abord le milieu naturel puis les activités humaines.

Cette présentation est étayée par un diaporama joint au présent compte rendu.

Florence Loustalot Forest, chargée de mission ONF, Appui technique de la CCVA, présente les méthodes de travail et les résultats des inventaires du milieu naturel et des activités humaines.

Les campagnes d'inventaires sur le terrain ont démarré au cours de l'été 2008, suite à la mise en place du Comité de pilotage du Site Natura 2000 en juin 2008.

Elles s'échelonnent comme suit :

- L'étude de la végétation et la cartographie des habitats naturels ont été menés durant tout l'été 2008. Des compléments seront apportés au cours de l'été 2009.
- L'étude et le recensement des activités humaines ont démarré lors de l'été et de l'automne 2008, notamment par l'étude des activités pastorales, et se poursuivront lors de l'hiver 2008 – 2009. La cartographie de types de végétation engagée cet été sera également complétée durant l'été 2009.
- Les prospections pour l'étude des chauves souris doivent démarrer lors de l'hiver 2009 et se poursuivre en 2010.
- Les prospections pour l'étude du Lézard des Pyrénées ont été menées en août 2008.
- Les prospections pour l'étude du Desman des Pyrénées ont été menées durant l'automne et l'hiver 2008 et se poursuivent sur l'hiver 2009.

Par ailleurs, la collecte de données existantes a été réalisée auprès de différents partenaires (Parc National des Pyrénées, Conservatoire Botanique Pyrénéen...) et les entretiens avec les acteurs locaux ont été engagés notamment auprès des acteurs pastoraux.

Florence Loustalot Forest revient sur la méthode de cartographie des milieux appelés ici « Habitats naturels ou habitats d'espèces » et explique le principe de leur codification. L'opérateur est tenu de rattacher chaque habitat à un code issu d'une typologie européenne appelée « Corine Biotopes ». La méthode et l'identification des habitats ont été réalisées avec l'appui technique du Conservatoire Botanique Pyrénéen.

Florence Loustalot Forest expose sur un exemple comment la cartographie s'opère à partir de la carte IGN et de photographies aériennes à l'échelle 1/10 000e. Par exemple, le code 36-31 regroupe des milieux de pelouses dans lesquels une espèce végétale, le Nard raide, est abondante.

(Cf support de présentation)

Différents types de données sont recueillies sur le terrain pour évaluer l'état de conservation des milieux naturels : liste d'espèces végétales, constats de dégradation (exemple : érosion des sols), dynamique des milieux naturels (ex : embroussaillage d'une pelouse par les ligneux), etc....

Des cartes de synthèses des résultats sont présentées pour illustrer le propos.

Il en ressort que :

- Les formations de pelouses et de landes occupent près de 70 % de la surface du site.
- Les milieux rocheux (falaises et éboulis) occupent également une partie importante des surfaces (19%) surtout dans les secteurs de plus haute altitude.
- Les forêts sont peu représentées (10%).
- Les marais et zones humides représentent très peu de surfaces (1%) mais sont souvent de fort intérêt patrimonial.

Les Habitats naturels

Florence Loustalot Forest rappelle que l'opérateur travaille à partir d'une base de connaissance qui n'est autre que le bordereau officiel du site, établi antérieurement à la cartographie des habitats. Ce bordereau dresse la

liste des habitats et des espèces d'intérêt communautaires susceptibles d'être présents sur le site. Le travail de l'opérateur a servi à confirmer ou à préciser ces données préalables.

Les habitats sont de 3 statuts différents : intérêt communautaire, prioritaire ou hors Directive Habitats.
(Cf. Lexique distribué en séance.)

A ce jour, 58 habitats différents ont pu être identifiés sur le site par leur « code Corine Biotopes » (typologie européenne des habitats naturels) : parmi eux, 21 habitats sont d'intérêt communautaire ou prioritaire.

Le bordereau initial du site indiquait 14 habitats naturels d'intérêt communautaire ou prioritaire. Ainsi, 8 types d'habitats naturels d'intérêt communautaire nouveaux ont été trouvés. En revanche, un type d'habitat d'intérêt communautaire n'a pas été retrouvé. Il s'agit de lacs d'altitude végétalisés. Les lacs présents sur le site ne présentent en effet pas la végétation requise pour être rattachés à ce type d'habitat.

La prospection de terrain aura permis de découper le site en plus de 1238 entités (polygones) contenant un ou plusieurs « habitats naturels ».

En proportions ramenées à la surface totale du site, 83 % des surfaces décrites présentent au moins un habitat d'intérêt communautaire ou prioritaire, au titre l'Annexe I de la Directive Habitats.

Des photos sont présentées pour illustrer la liste des habitats d'intérêt communautaire ou prioritaires recensés sur le site.

Les types de landes identifiées sont les suivantes (Code Corine/EUR 15) :

- Landes sèches européennes (à genêt et callune) (31.2/4030)
- Landes alpines et boréales (31.4/4060) dont :
 - Landes à Rhododendron ferrugineux (31.42/4060)
 - Lande à Genévrier nain (31.43/4060)
 - Lande à Raisin d'ours (31.47/4060)

Les types de pelouses identifiées sont les suivantes (Code Corine/EUR 15) :

- Prairies de fauche (38.3/6520)
- Pelouses siliceuses (6230) dont :
 - Pelouse à Agrostis et Fétuque (35.12/6230)
 - Pelouse à Nard et groupements apparentés (36.31, 36.311, 36.312, 36.313 / 6230)
- Pelouses pyrénéennes à Gispet (36.314/6140)
- Pelouses calcaires alpines (6170) :
- Pelouse à Laïche toujours verte (36.4112 / 6170)
- Pelouse à Fétuque de Gautier (36.434/6170)
- Pelouse des crêtes à Elyne (36.422/6170)
- Pelouses calcaires mésophiles (34.322 et 34.323/6210)
- Pelouses métallicoles montagnardes (36.44 / 6130)

Les types de mégaphorbiaies identifiées sont les suivantes (Code Corine/EUR 15) :

- Communautés à hautes herbes alpines et subalpines (37.83 / 6430)
- Prairies à Molinie (37.31/6410)

Les types de forêts identifiées sont les suivantes (Code Corine/EUR 15) :

- Hêtraies acidiphiles (41.12/9120)
- Tiliaies de ravin (41.4 / 9180)
- Aulnaie frênaie alluviale (44.31/91E011)

Les types de milieux humides ou tourbeux identifiés sont les suivants (Code Corine/EUR 15) :

- Tourbières à buttes de sphaignes (51.11/7110)
- Bas marais alcalin (54.2/7230) :
- Bas marais alcalin à Carex de daval (54.24/7230)
- Bas marais alcalin à Carex des régions froides (54.28 / 7230)
- Sources tuffeuses (54.12/7220)

Les types de milieux rocheux identifiés sont les suivants (Code Corine/EUR 15) :

- Eboulis siliceux montagnards (61.1 / 8110) :
- Éboulis siliceux frais (61.11/8110)
- Eboulis siliceux secs (61.12 / 8110)
- Eboulis calcaires pyrénéens (61.34/8130)
- Falaises siliceuses (62.21/8220)
- Falaises calcaires (62.12 / 8210)
- Dalles rocheuses siliceuses (62.3/8230)

L'interprétation de l'état de conservation des habitats naturels sur les polygones parcourus en 2008 indique que :

- moins de 1% des habitats naturels parcourus sont considérés en mauvais ou très mauvais état de conservation. Ils concernent essentiellement des zones humides (marais, tourbières).
- 10 % sont considérés dans un état de conservation moyen. Ils concernent essentiellement des pelouses et des landes.
- 90% sont considérés dans un état de conservation bon. Ils concernent des pelouses, des landes, et de très grandes surfaces rocheuses.

Les Espèces végétales

Une seule espèce retenue à l'Annexe II de la Directive Habitats est répertoriée sur le site : l'Androsace des Pyrénées. Une station était connue sur le site (source : Conservatoire Botanique Pyrénéen). Deux nouvelles stations ont été répertoriées au cours de l'été 2008 (une par le Parc National des Pyrénées, et une par l'Office National des Forêts).

Les Espèces animales

Trois espèces retenue à l'Annexe II de la Directive Habitats sont étudiées sur le site : le Léopard des Pyrénées, les Chiroptères (Petit ou Grand Murin), le Desman des Pyrénées.

Les inventaires pour l'étude de la faune sont menées par l'Association Nature Midi Pyrénées (Léopard des Pyrénées), le Groupe Chiroptères Midi Pyrénées (Chiroptères (Petit ou Grand Murin)), et Alain Bertrand (spécialiste du Desman des Pyrénées).

L'objectif des études est de confirmer la présence des espèces sur le site, d'identifier les zones favorables à chacune de ces espèces et d'évaluer leur état de conservation.

Les inventaires sont encore en cours, et les résultats à ce jour n'ont pas permis de confirmer la présence des espèces sur le site, sauf pour le Desman des Pyrénées, contacté à proximité des limites du site. Les résultats définitifs seront connus au cours de l'année 2009.

Inventaires activités humaines

- Le Pastoralisme

Florence Loustalot-Forest cède la parole à Annie Cipièrre (Centre Ressources Pastoralisme et Gestion Espace (service pastoral départemental)) qui a plus particulièrement travaillé sur les aspects pastoraux et qui nous présente les premiers éléments.

(Cf. support de présentation)

La méthode de travail a consisté en 3 étapes :

- 1 - Évaluation de la ressource pastorale
- 2 - Recensement des aménagements pastoraux
- 3 - Utilisation par les troupeaux et pratiques de gestion

Les estives couvrent la majeure partie du site Natura 2000. Selon une logique d'utilisation et de localisation, le territoire pastoral a été découpé en grands secteurs dont les limites resteront à affiner si nécessaire. Il s'agit de : « Estibe », « La Labasse-Laür-Bayelle », « Coutres », « Goury », « Le Lis », « Port debat – Port dessus-Lachouse ».

Annie Cipièrre expose la méthode d'évaluation de la ressource pastorale : les estives sont d'abord délimitées en zones de végétation homogène (faciès), puis ces faciès sont classés en fonction de leur physionomie (pelouses, rochers et éboulis, landes ouvertes, lacs et laquets, landes fermées, bois et forêts, surfaces non végétalisées et autres). Cette logique est proche de celle utilisée pour la réalisation de la cartographie des habitats naturels.

Ensuite, les types physionomiques sont caractérisés comme suit :

- Recensement des principales espèces végétales du faciès
- Détermination du type de faciès selon une typologie pastorale
- Estimation de la valeur pastorale qui conduit à une estimation de la ressource fourragère (capacité d'une surface végétale à nourrir un type de bétail pendant une période donnée)

Annie Cipièrre illustre la méthode par un exemple concret sur une pelouse à Nard et Trèfle alpin.

(Cf. support de présentation)

Il en ressort que :

- Plus de 1 000 faciès ont été identifiés, correspondant à 42 types pastoraux différents dont :
 - 17 types de pelouses
 - 10 types de landes ouvertes
 - 8 types de landes fermées
 - 3 types de bois
 - 4 types autres : éboulis, rochers, lacs et surfaces non végétalisées, autre

En parallèle, le recensement des aménagements pastoraux a été réalisé (observations de terrain validées par les gestionnaires). Il concerne :

- Les accès : pistes / sentiers / passages
- Les points d'eau : naturels (principaux) et aménagés (captage / abreuvoirs)
- Les clôtures : clôtures limites et de protection / passages canadiens / barrières
- Le sel : pierres à sel naturelles / saloirs aménagés
- Autres : parcs de tri ovins et bovins, cabanes, panneaux de signalétique pastorale...

Enfin, l'utilisation des estives par les troupeaux et les pratiques de gestion ont été identifiées sur la base de l'exploitation des déclarations annuelles avec une validation avec les gestionnaires d'estive rencontrés par le CRPGE.

Les entretiens par estive portent sur :

- les types de troupeaux

- les effectifs
- le nombre d'éleveurs
- La localisation des animaux sur les quartiers d'estive
- le mode de surveillance des troupeaux
- les pratiques d'entretien : écobuage / débroussaillage ...

Une fiche par secteur présentant les résultats est remise aux participants.

En résumé, les résultats sont les suivant :

Secteur « Estibe » :

- Surface : plus de 1000 ha dont plus de 93% sont concernés par la zone Natura 2000
- 27 éleveurs dont 8 locaux
- Animaux transhumants : 402 bovins, 978 ovins et 61 équins ; conduite libre sous la responsabilité de chaque éleveur.
- Équipements pastoraux nombreux
- Végétation « acidiphile » ; bonne ressource fourragère
- Entretien par le débroussaillage et l'écobuage

Secteur « Port debat – Port dessus-Lachouse » :

- Surface : plus de 900 ha dont les 2/3 sont concernés par la zone Natura 2000
- 31 éleveurs dont 16 locaux
- Animaux transhumants : 440 bovins, 830 ovins, 71 équins et 59 caprins ; conduite libre sous la responsabilité de chaque éleveur.
- Équipements pastoraux nombreux
- Végétation « acidiphile » ; assez bonne ressource fourragère

Secteur « La Labasse-Laür-Bayelle - Barbat » :

- Surface : plus de 1 900 ha dont 35 % sont concernés par la zone Natura 2000
- 4 secteurs géographiques
- 15 éleveurs dont 8 locaux
- Animaux transhumants : 105 bovins, 1910 ovins, 17 équins/asins et 7 caprins; conduite libre sous la responsabilité de chaque éleveur sauf brebis laitières conduites par un berger salarié.
- Équipements pastoraux présents
- Végétation acide à calcaire ; ressource fourragère variable selon les secteurs

Secteur « Coutres » :

- Surface : 420 ha dont près de 90 % sont concernés par la zone Natura 2000
- Estive de début et fin saison
- 11 éleveurs
- Animaux transhumants : 353 bovins, 504 ovins, 2 équins ; conduite libre sous la responsabilité de chaque éleveur, garde valléen
- Équipements pastoraux
- Végétation acide ; bonne ressource fourragère

Secteur « Goury » :

- Surface : 720 ha inclus dans la zone Natura 2000
- 4 éleveurs dont 1 extérieur
- Animaux transhumants : 97 bovins et 63 ovins conduite libre sous la responsabilité de chaque éleveur, garde valléen
- Peu d'équipements pastoraux
- Végétation acide ; ressource fourragère moyenne

Secteur « Le Lis » :

- Concerné à la marge par la zone Natura 2000
- 3 éleveurs dont 2 extérieurs
- Animaux transhumants : 430 ovins conduite libre, gardiennage permanent, garde valléen
- Peu d'équipements pastoraux
- Végétation acide ; ressource fourragère moyenne

Il en ressort que l'activité pastorale est un enjeu fort sur le site, présentant des dynamiques variées selon les secteurs. Il faut noter également la présence de quelques prés de fauche sur le site, gérés par des exploitants à titre individuel, en dehors des zones gérées collectivement par le pâturage.

Les perspectives de travail pourront porter sur les points suivants :

- confronter ressource fourragère et prélèvement par les troupeaux
- interactions utilisation pastorale / habitats
- pistes pour maintenir voir restaurer la dynamique pastorale du site

Florence Loustalot-Forest reprend la parole pour exposer les autres activités humaines recensées sur le site :

- La Gestion forestière

Les forêts sont des milieux très peu représentés sur le site. Elles couvrent au total 388,77 ha

4 forêts communales sont incluses pour partie dans le site (parfois pour moins de 10 ha) : Forêt communale indivise d'Arcizans Dessus, Bun, Estaing, Gaillagos, Forêt communale d'Arcizans Avant, Forêt communale indivise d'Arras Sireix, Forêt syndicale de la Vallée de St Savin. Ceci représente 188,86 ha de forêts relevant du régime forestier

D'autres formations forestières ou recrues forestiers ne relevant pas du Régime forestier ont été cartographiées (Bois de la Montagne d'Arrouyes, Bois de la Peyre) et représentent 199,91 ha.

Les documents d'aménagements établis par l'ONF pour les forêts relevant du régime forestier indiquent un accès difficile des bois concernés, une absence de projet de desserte, ainsi qu'une absence de projet d'exploitation prévue sur les zones incluses dans le site (sauf en limite de site éventuellement).

- Les Activités de tourisme et de pleine nature

Les activités de tourisme estivales concernent :

- La randonnée : 3 Sentiers principaux sont balisés et entretenus sur le site, mais d'autres sentiers sont indiqués dans les Guides. La fréquentation la plus importante se situe au niveau des pistes en partie nord du site (Cabaliros).
- Le VTT : 3 circuits difficiles à très difficiles sont balisés et indiqués dans les Topoguides.
- Vol libre (deltaplane, parapente, etc...) : 2 aires principales sont signalées, mais les envols peuvent avoir lieu individuellement de différents sites.

Les activités de tourisme hivernales concernent :

- Le Ski de randonnée : 4 circuits difficiles à très difficiles sont indiqués dans des Guides.
- La Raquette à neige est surtout pratiquée vers le Cabaliros.

Des cartes présentent la localisation de ces activités.

Dans l'ensemble, la fréquentation est faible en dehors des sentiers et très faible en partie sud ouest du site (topographie et accès plus difficiles). L'attraction est en effet forte en périphérie du site (Station de ski de Cauterets, Lac d'Estaing, GR10 situé hors site). De plus, il n'existe pas de refuge sur le site, malgré l'existence de quelques abris, mais dont les parties pastorales et touristiques ne sont pas toujours distinctes.

- La chasse : 4 Sociétés de chasse concernent les territoires des communes du site :
 - La Sauvegarde (Arras en Lavedan)
 - L'Indivise II (Estaing)
 - La Diane de St Savin (Cauterets)
 - La Société de chasse d'Arcizans Avant (Arcizans Avant)

Les principales espèces chassées (liste non exhaustive) sont l'Isard, le Chevreuil, le Cerf, (par plan de chasse), le Sanglier, le Lièvre; le Grand Tétrás (plan de prélèvement lié à l'indice de reproduction), la Perdrix grise; et le Gibier de passage : Palombe (Sireix, Estaing), Bécasse.

- La pêche : 3 AAPPMA concernent les cours d'eau du site:
 - Gave d'Azun
 - Les Pêcheurs Cauterésiens
 - Les Pêcheurs Lourdais et du Lavedan (très peu concernés, éventuellement par des têtes de bassin).

Tous les cours d'eau du site sont de 1ère catégorie piscicole (cours d'eau à Truite sauvage) mais les zones fréquentées sont essentiellement les cours d'eau en limite du site (Gave de Cauterets et Gave d'Estaing).

Après cet exposé des résultats des inventaires, l'opérateur présente brièvement les prochaines échéances de travail, et en particulier la mise en place des groupes de travail à partir du printemps 2009.

Ces réunions permettront de réfléchir à la superposition des enjeux naturalistes et humains et de définir les objectifs du site et les actions de gestion avec la participation des acteurs et usagers locaux.

Une feuille d'inscription circule en séance.

L'opérateur propose d'organiser les groupes de travail par entités géographiques et / ou pastorales pour une meilleure efficacité. Les invitations seront ciblées sur les acteurs concernés, mais ouvertes à tout participant désireux s'impliquer dans la réflexion, et le nombre de réunions sera variable en fonction des besoins.

Enfin la communication sera développée afin de diffuser plus largement l'information auprès des usagers, propriétaires et professionnels sur la démarche de réalisation du Document d'objectifs. Un bulletin d'information devrait paraître au printemps et les rencontres individuelles avec les acteurs locaux se poursuivront lors de l'hiver et du printemps 2009 pour la mise en place des groupes de travail.
